

INFORMATIONS DIVERSES

Après 8 semaines de confinement, la commune entame son processus de déconfinement, avec son lot d'incertitudes. Durant cette période, l'équipe Maire/adjoints ainsi que les agents municipaux ont assuré la continuité du service public, tout en s'adaptant aux contraintes et à ses évolutions quasi-quotidiennes. Les services enfance/jeunesse et les écoles ont été particulièrement sollicités durant ce confinement afin de prendre en charge les enfants dont les parents exercent une profession classée prioritaire.

Malgré cette pandémie, Monterblanc reste relativement épargnée par le virus. Pour autant, il est toujours indispensable d'appliquer les gestes barrières et de respecter les consignes nationales/préfecturales afin de limiter la propagation du Covid-19.

Dans le cadre du déconfinement, le Maire et ses adjoints ont souhaité doter chaque Monterblancaise et Monterblancais d'un masque en tissu lavable.

Couturières

Un groupe d'une vingtaine de couturières s'est formé sur la commune, en lien avec la municipalité, qui remercie les remercie pour leur investissement. Chacune participe à la lutte contre la propagation du Covid-19 en confectionnant des masques.

Organisation des Services Municipaux à partir du 11 mai jusqu'à nouvel ordre

Mairie—L'accueil du public en mairie est possible uniquement sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Tél : 02.97.45.90.03

Le port du masque est obligatoire.

Etat-civil : la célébration des mariages et l'enregistrement des PACS sont reportés jusqu'au **24 mai**.

La Poste—Le bureau de poste de Monterblanc sera ouvert du mardi au vendredi, de 10h00 à 12h00.

Les services techniques—L'équipe des services techniques reprend au complet à compter du lundi 11 mai, tout en respectant les préconisations d'usage.

Salles communales—La totalité des salles de sport et associatives restent fermées.

Ecoles- Services Enfance/Jeunesse

L'école publique 1.2.3 Soleil et l'école privée Notre Dame de La Croix rouvriront leurs portes à compter du jeudi 14 Mai avec un accueil réduit à destination des professions prioritaires et dans le respect des préconisations de l'éducation nationale. Protocole sanitaire EN consultable: <file:///C:/Users/asus/AppData/Local/Temp/covid19---protocole-sanitaire-pour-la-r-ouverture-des-coles-67182.pdf>

De ce fait, les services d'accueil périscolaire et de loisirs ne peuvent prendre en charge que ces enfants les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 mai aux horaires habituels. Inscription par mail exclusivement à enfancejeunesse@monterblanc.fr.

A compter du 14 mai les inscriptions aux services enfance/jeunesse se feront sur le Portail Famille pour les enfants qui seront scolarisés et toujours selon les directives de l'éducation nationale.

Compte-tenu des contraintes nationales et celles du prestataire Ansamble, le **restaurant scolaire ne peut rouvrir** dans l'im-médiat. Les enfants apportent donc leur déjeuner à l'école et le mercredi (repas froid avec couverts et boisson, aux nom/prénom et classe de l'enfant).

Toutes ces dispositions évoluent en permanence en fonction des différentes réglementations gouvernementales.

Médiathèque—mise en place d'un service de retour et retrait de livres

Avant de pouvoir rouvrir leurs portes et dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire, la médiathèque vous propose deux nouveaux services. Dans un premier temps, il ne vous sera possible que de venir déposer vos documents. Par la suite, vous aurez la possibilité de commander des documents, que vous pourrez venir retirer, comme un « drive ».

Commander un document : Recherchez les livres qui vous intéressent sur le catalogue en ligne (www.mediathequesdugolfe.bzh). **Attention** : pendant cette période, il n'y aura pas de navettes. Veillez à ce que les documents demandés soient bien présents à la médiathèque de Monterblanc. Pour emprunter dans les autres médiathèques du pôle bleu, il vous faudra contacter la médiathèque où est localisé le document et vous déplacer pour le récupérer. Les bibliothécaires sont joignables par téléphone ou par mail pour vous aider dans vos recherches.

Passez commande : Venez retirer vos commandes sur rendez-vous. **Attention** : des créneaux sont attribués toutes les 10 mn, aussi nous vous demandons de respecter scrupuleusement votre heure de rendez-vous et de prévenir en cas d'empêchement pour que votre créneau puisse être réattribué. Une seule personne par foyer pour le retrait.

A savoir : Les réservations de documents sont impossibles à partir du portail jusqu'à la reprise des navettes de réservations de documents. Les réservations actuelles sont annulées, les usagers seront invités à la reprise des navettes de réservation à réitérer leurs demandes.

Retours possibles à partir du mercredi 13 mai :

Mercredi et vendredi : 10h-12h / 14h-18h | Samedi : 10h-13h

Commandes par téléphone à partir du mardi 19 mai :

Du mardi au vendredi : 10h-12h

Il est possible de commander des documents par mail. **6 prêts par adhérents, tous supports confondus**

Retraits (sur rendez-vous, à définir avec les bibliothécaires) :

Mercredi et vendredi : 10h-12h / 14h-18h | Samedi : 10h-13h

Le port du masque est vivement conseillé.

Contact : mediatheque@monterblanc.fr | Tél. 02.97.45.91.41

Golfe du Morbihan Vannes agglomération—Réseau Kicéo

Pour accompagner les mesures liées au déconfinement prévu à partir du 11 mai prochain, l'agglomération a mis en place un plan de reprise progressif pour son réseau de transport en commun.

Réseau urbain (lignes 1 à 11) >> circulation en horaires d'été (correspondant à environ 80 % de l'offre nominale)

Réseau périurbain - lignes 20 à 24 >>3 A/R par jour - ligne 25 >> 4 A/R par jour

Afterbus, ligne 12 et bus du dimanche et jours fériés >> services toujours suspendus

Créacéo – Mobicéo >> maintien de 50% de l'offre

Transports scolaires >> services assurés à 100%

pour les primaires à compter du 12 mai

pour les collégiens à compter du 18 mai.

Les fiches horaires sont consultables sur www.kiceo.fr

Pour le réseau périurbain (lignes BZ), les usagers sont invités à se renseigner sur www.breizhgo.bzh

Mesures sanitaires renforcées

Des mesures sanitaires et de distanciations sociales seront mises en place dans tous les bus.

Port du masque obligatoire pour les usagers (avant la montée à bord des véhicules, non fourni à bord)

Neutralisation d'un siège sur deux pour respecter les règles de distanciation sociale sur les places assises, si le décret gouvernemental le prévoit.

Mise à disposition des usagers de gel hydroalcoolique à bord des bus

Mise en place d'une vitre en plexiglas au niveau du poste de conduite des véhicules des lignes 1 à 7. La montée pourra de nouveau se faire par l'avant, limitant ainsi les contacts entre les personnes montantes et celles descendantes.

Réseau non payant jusqu'au 2 juin

Comme pour le mois d'avril, le mois de mai sera considéré comme un mois non payant. Un remboursement des titres Elite sera effectué (dès que le réseau sera en capacité de l'organiser) auprès des personnes qui auraient acheté un titre mensuel ou un titre annuel valable sur les mois d'avril et/ou mai (remboursement au prorata pour 1 ou 2 mois).

A compter du 2 juin, le réseau de bus redeviendra payant, sauf évolution non connue à ce jour. Les ventes de titres unitaires reprendront à bord, avec toutefois l'obligation pour l'utilisateur de faire l'appoint (à défaut, il n'y aura pas de rendu de monnaie), et ce, afin d'éviter tout échange de monnaie entre l'utilisateur et le conducteur.

Cette reprise progressive du réseau pourra être amenée à évoluer en fonction du contexte sanitaire et réglementaire.

Comment bien mettre et retirer son masque lavable:



LA DURÉE DE PORT DOIT ÊTRE INFÉRIEURE À 4 HEURES SUR UNE SEULE JOURNÉE

COVID19

COMMENT PORTER LE MASQUE EN TISSU ?



Le retrait



EN CAS DE DÉTECTION DE TOUT DOMMAGE DU MASQUE À LAVER (MOINDRE AJUSTEMENT, DÉFORMATION, USURE, ETC.), IL DOIT ÊTRE JETÉ !

RECOMMANDATIONS :

- Ne pas toucher le masque quand il est en place (risque de contamination des mains).
- Après lavage et séchage (en intérieur), il est recommandé de le repasser.
- Le port du masque ne doit pas empêcher le respect des gestes barrières (distanciation, lavage de mains).

+ 60°C

Laver le masque après chaque utilisation, avec de la lessive ou du savon, à 60°C et pendant au moins 30 minutes. Le sécher rapidement et soigneusement avant de le réutiliser.